



Monsieur Bernard Sébastien

3, chemin de Taffignon

69110 S<sup>TE</sup> Foy - les - Lyon



Francheville, le 17 Janvier 2008

Sébastien,

Je ne savais pas qu'à 82 ans, j'allais déranger un de mes petits fils dans son travail quotidien car, si l'on veut réussir dans la vie, il faut tout savoir de A à Z, aussi pour éviter d'être considéré comme un égoïste et un salaud, je vais t'apprendre ce que tu ne sais peut-être pas ou comme certain de mes enfants ne savaient pas savoir, car eux préféreraient ignorer mon bon cœur pour ne devoir y appliquer à personne de leur entourage. Commençons par le début :

En Février 1978, décès de mes parents - Distribution de la succession évaluée à 120/120<sup>ème</sup>

attribution aux petits-enfants devant percevoir 6/120<sup>ème</sup> chacun = 30/120<sup>ème</sup>

attribution aux arrières petits enfants devant percevoir 6/120<sup>ème</sup> chacun

sauf côté André qui n'en a pas ce qui fait donc = 24/120<sup>ème</sup>

et cette différence soit 6/120<sup>ème</sup> me revient

pour mon cas enfant unique, je perçois donc la moitié de la succession

soit  $60/120<sup>ème</sup> + 6/120<sup>ème</sup> =$  à moi tout seul 66/120<sup>ème</sup>

Les 30 et 24 = 54/120<sup>ème</sup> correspondent à votre part d'héritage de mon père

et à l'heure actuelle, malgré les problèmes de santé et de ceux qui l'entourent, Suzanne est la seule à n'avoir rien vendu et fait entretenir les logements.

Sur ma part, pour ne pas faire des petits bouts les deux appartements côté rue Neuve rue Benoît Badoil à Chaponost étant dans mon lot, ont complété la partie de ton père Daniel.

A Francheville au 91, Grande Rue, les filles de Jean-Claude ayant été involontairement lésées, sans que l'on ne me le demande, je leur ai donné ce bâtiment avec le bout de terrain évalué 100 millions anciens et des poussières. Christelle seule accordée avec enfants a dédommagé ses deux sœurs pour les parts leur revenant.

Plus tard, Jean-Claude et sa femme ont joué les fauchés et m'ont envoyé chacune à leur tour Laetitia et Ludivine à dépanner.

Jusqu'à aujourd'hui tous les biens que j'ai hérités ont été entretenus à mesure.

J'aurais pu tout vendre et partir au gré du vent à Tahiti ou aux Iles Marquises, rien ne m'empêchait de disparaître dans le monde.

Trop bon, pas zadin pour deuse sous, j'ai vu avec mon notaire Maitie Briemens et j'ai fait une Donation-partage, mieux j'ai réglé tous les droits d'avance à votre place. Bien sûr je gère jusqu'à mon décès et en général quand on le peut il faut éviter de vendre.

De nouveau vous avez eu un ~~deuxième~~ héritage, mais si avec Maitie François Briemens

et Monsieur Franchet nous avons décidé qu'il fallait vendre le 8 et 8<sup>bis</sup> rue Etienne Richeland, c'est qu'il y a des raisons (anciennes peintures aux plombs, amiante, transfo pyraline etc...) tous ces ensembles nous empêchent de plus en plus de pouvoir louer, il faudrait tout reprendre à zéro. Et il ne peut en être question. Deux Sociétés Immobilières intéressées découvrant ces cas ne trouvent plus d'intérêt. Une seule, sous réserve, paraît encore intéressée et offrirait un bon prix, si on traîne trop elle pourrait changer son fusil d'épaule.

Seul, avant mon idée d'en faire profiter, ma décision serait prise et peut-être l'affaire serait faite.

Attention il faudrait vite signer et renvoyer le papier à Maître François Brémens, car tous les jours de plus en plus l'Etat fait ressortir de nouveaux cas qui freinent tout ne nous laisserons peut-être plus profiter du facteur chance.

Ton grand-père

Bernard

P.S. - la nuit en général poste casual, mon père était déjà comme ça.

Pour faciliter les choses, là non plus, il ne faut pas être personnel et égoïste. Plutôt que de ne pas se décider tout de suite et de laisser traîner, il est préférable de s'allier avec les autres pour ne pas perdre et l'affaire conduite, récupérer le capital qui vous revient, et de suite individuellement le placer sur un compte ou sur autre chose qui rapporte.

N'est pas bon gestionnaire qui veut, il faut faire travailler sa cervelle, rouler les mécaniques et se croyant plus fort que les autres n'est pas toujours la meilleure solution, être borné non plus, comme l'on dit c'est au pied du mur que l'on voit le mason. Il faut aussi prévoir l'avalanche avant qu'elle arrive. Bien sûr, en général tout cela c'est du souci dont l'on se passerait bien.

Tiens, c'est là au résultat que l'on découvre les êtres qui ont un peu de cerveau.

Pour mon compte personnel je m'en tiens toujours mieux, tandis que toi et les autres risquer d'y laisser des plumes, en laissant traîner et passer cette affaire.

En dernière nouvelle je viens d'apprendre que l'Etat envisage un plus, c'est-à-dire la refonte des installations électriques de plus de 15 ans.